

Tableau 5-5: détails normatifs français sur les CEM

Protection contre les champs électromagnétiques (EMF)			
Nation	France		
Protection CEM	Oui		
Type instrument	Ordonnance et décrets	Circulaire interministérielles	Décret
Portée Instrument	Nationale		
Titre de l'instrument			
a.	2001-670: L.32-12 : Autorisation d'exploitation de zones publiques dans le respect de la santé et de la protection de l'environnement		
b.	2001-670: L.32, L. 33-1, L34-1 L34-3: Valeurs limites définies des équipements de télécommunication		
Publié par qui ?	a. Ministère des télécommunications	Gouvernement	Ministère de l'énergie
	b. Ministère de l'industrie		
Publié quand ?	a. 25 juillet 2001	16 octobre 2001	17 mai 2001
	b. 14 novembre 2001		
Y a-t-il une révision en cours ?	Non	Non	Non
Est-ce que les limites sont basées sur ICNIRP ?	Oui - EC 1999/519	Oui	Oui - EC 1999/519
Conformité	Obligatoire	Uniquement informatif	Obligatoire
Si obligatoire – comment la conformité est-elle vérifiée ?	Mesures par ANFR (Agence nationale des fréquences) et/ou Sociétés de mesure agréées	Définition de zones sensibles (100 m dans le faisceau direct des antennes de station de base)	Inconnue
Groupe protégé	a. Public	Public	Public
	b. Public		
Plage de fréquence couverte	0 Hz - 300 GHz	900 MHz, 1800 MHz	50 Hz
Quantités	Restrictions de base et niveaux de référence	Niveaux de référence et distances par rapport aux antennes	Niveaux de référence
Quantités de base de restriction	Flux magnétique (mT), densité de courant (mA/m <sup>2</sup> ), SAR (W/kg)	EC 1999/519	No
Détails SAR	EC 1999/519	EC 1999/519	No

a. temps moyen	6 minutes		
b. masse moyenne	10 g		
c. méthode de mesure			
Quantités de niveau de référence	a.b. EC 1999/519	41 V/m and 58 V/m	RMS électrique et intensité du champ magnétique
Méthode de mesure pour quantités de niveau de référence	Standard national	Standard national	
Exposition fréquence multiple	Oui	Oui	Inconnu
Exposition champ pulsé	Oui	Oui	Inconnu
Coordonnées de contact	Gilles Dixsaut DGS - Bureau 7-D 8, Av. de Ségur 75350 Paris SP07, France		
	<a href="mailto:gilles.dixsaut@sante.gouv.fr">E-mail: gilles.dixsaut@sante.gouv.fr</a>		
Demande des données limites			